

Modèle 2024-2025

Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	14/05/2024
Adopté par la CFVU en date du :	17/09/2024
Régime d'inscription :	☒ Formation initiale ☐ Formation initiale en apprentissage ☒ Formation continue ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

Dispositions particulières :

Pour valider son année de licence Lettres, un.e étudiant.e devra avoir validé chacun des blocs de connaissances et compétences (BCC). Les UE se compensent à l'intérieur d'un BCC.

Les BCC disciplinaires 3 et 4 de l'année ne se compensent pas.

Le « BCC linguistiques : 4 » compense le « BCC linguistiques : 3 ».

A la fin d'une année de licence, l'étudiant.e devra obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.

La non validation par l'étudiant.e de l'une des années de licence entraînera le redoublement de l'étudiant.e avec conservation des UE acquises.

Un.e étudiant.e ne peut être autorisé.e à continuer dans l'année supérieure s'il ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (blocs disciplinaires L1, L2 et L3). Lorsqu'un.e étudiant.e n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à autorisation du jury.

Pour les étudiant.e.s inscrits en contrôle terminal, le poids de l'épreuve terminale est de 100%. Pour des raisons pédagogiques, aucune mise en contrôle terminal, quelles que soient les raisons de la demande, ne peut être accordée pour les UE « Méthodologie universitaire et projet universitaire de l'étudiant », « Tutorat », « Pratiques artistiques », ni « PPEI ».

En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs, l'étudiant.e est automatiquement convoqué.e aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises dans les blocs concernés.

En raison de leurs spécificités, certaines UE (stage, mémoire...) n'ont pas de session 2.

Les UE libres, « Théorie et pratique des activités physiques et sportives », « Pratique artistique » (options Arts plastiques, Photo, Radio-média et Théâtre), « Engagement et vie associative » ne sont pas proposées à tous les semestres. Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. La répartition qui a été faite répond à des critères pédagogiques. Elles comptent dans le calcul de la moyenne des blocs auxquels elles sont rattachées.

L'assiduité aux TD est obligatoire. Un texte de cadrage rédigé par l'IECI fixe, conformément au Règlement des Etudes 2020-2025 de l'UVSQ, les règles spécifiques régissant les absences en cours, aux épreuves de contrôle continu et aux examens partiels.

L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux réalisés par les étudiant.e.s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant.e.s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré conformément aux directives contenues dans la charte anti-plagiat de l'UVSQ.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances									
							Présentiel				Distanciel				1ère session						2nde chance			
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD				Type de contrôle				Type de contrôle					
															Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres	
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve					
Bloc de compétences disciplinaires 1							60	222		282		282	21											
		a) Littératures					36	54	0	90	0	90	9											
LHLET320	S3	Littérature française XVIIe siècle	17th century French Literature	Obligatoire	A-E Spica		12	18		30		30	3		50		50	Ecrit 4h			100	Ecrit 4h		
LHLET314	S3	Littérature comparée	Comparative literature	Obligatoire	E. Stead		12	18		30		30	3		50		50	Ecrit 4h			100	Ecrit 4h		
LHLET321	S3	Histoire littéraire XIX-XXe	19th and 20th century literary history	Obligatoire			12	18		30		30	3		100						100	Ecrit 2h		
		b) Langue française					24	36	0	60	0	60	6											
LHLET306	S3	Linguistique et stylistique 1	Linguistics and stylistics 1	Obligatoire	S. Bertocchi		12	18		30		30	3		100						100	Ecrit 2h		
LHLET319	S3	Langue médiévale 1	Medieval French 1	Obligatoire	A. Rochebouet		12	18		30		30	3		100						100	Ecrit 2h		
		c) culture littéraire et artistique 1 UE au choix :					0	96	0	96	0	96	3											
LHLET301	S3	Culture antique et humanités	Culture of antiquity and humanities	UE Obligatoire à choix	G. Holtz			24		24		24	3		100						100	Ecrit 2h		
LHLET305	S3	Culture germanique (en allemand)	Germanic culture	UE Obligatoire à choix	J. Kodzic			24		24		24	3		100						100	Oral 15min		
LHANG309	S3	Culture anglophone (en anglais)	Cultures of the English-speaking world	UE Obligatoire à choix	Alan Kahan			24		24		24	3		50		50	Ecrit 2h			100	Ecrit 2h		
LHESP331	S3	Grands enjeux du monde hispanophone contemporain (en espagnol)	Major challenges of the contemporary Spanish-speaking world (in Spanish)	UE Obligatoire à choix	A. Couturier			24		24		24	3		50		50	Oral 15min			100	Oral 15min		
		d) disciplines complémentaires 1 UE au choix :					0	36	0	36	0	36	3											
LHANG333	S3	Histoire culturelle des pays anglophones (en anglais)	Cultural history of English-speaking countries	UE Obligatoire à choix	L. GUILHAMON/ S. CROISY			18		18		18	3		100						100	Ecrit 2h		
LIDIOLE1	S3	Initiation à la didactique du FLE	Introduction to the teaching of French as a second language	UE Obligatoire à choix	L. Bazin			18		18		18	3		100						100	Ecrit 1h30		
Bloc de compétences linguistiques, transversales et professionnelles 1							48	162	0	228	0	228	9											
LICIANS3	S3	LV1: Anglais	English	UE Obligatoire à choix				24		24		24	3		100						100	Ecrit 2h		
LALL310	S3	ou Allemand	German	UE Obligatoire à choix				24		24		24	3		100						100	Oral 15min		
LGESP53	S3	ou Espagnol	Spanish	UE Obligatoire à choix	E. SEIGNEURY			24		24		24	3		100						100	Ecrit 2h		
LITA310	S3	ou Italien	Italian	UE Obligatoire à choix				24		24		24	3		100						100	Ecrit 2h		
1 UE au choix							12	66	0	78	0	78	3											
LHLAT320	S3	Latin 1	Latin 1	UE Obligatoire à choix	G. Holtz		12	18		30		30	3		50		50	Ecrit 2h			100	Ecrit 1h30		
PARTS151	S3	Pratiques artistiques (théâtre)	Drama	UE Obligatoire à choix	S. Dadoune/F. Souchet			24		24		24	3		100						100	?		
LHLET322	S3	Atelier d'écriture	Writing workshop	UE Obligatoire à choix	L. Bazin			24		24		24	3		100						100	Ecrit 1h30		
1 UE au choix							36	0	0	54	0	54	3											
PREPRO53	S3	Pré-pro 1 Education et société	Education and society	UE Obligatoire à choix	V. Chalumeau		18			18		18	3				100	Ecrit 2h			100	Oral 20 min		
LHHS319	S3	Enjeux sociétaux		UE Obligatoire à choix			18			18		18	3		100						100	Ecrit ou Oral		
LHHS323	S3	Histoire des institutions et métiers culturels	History of cultural institutions and trades	UE Obligatoire à choix	S. Hilaire		18			18		18	3				100	Ecrit 2h			100	Ecrit 2h		
Bloc de compétences disciplinaires 2							84	198		282		282	21											
		a) Littératures					48	72	0	120	0	120	12											
LHLET423	S4	Littérature française, problématiques, genres, mouvements 2	French literature, issues, genres, movements 2	Obligatoire	G. Holtz		12	18		30		30	3		100						100	Ecrit 4h		
LHLET406	S4	Littérature française XIXe siècle	19th century French literature	Obligatoire	B. Guéna		12	18		30		30	3		50		50	Ecrit			100	Ecrit 4h		
LHLET414	S4	Littérature comparée	Comparative literature	Obligatoire	E. Stead		12	18		30		30	3		50		50	Ecrit 4h			100	Ecrit 4h		
LHLET403	S4	Théorie littéraire	Literary theory	Obligatoire	E. Stead		12	18		30		30	3		50		50	Ecrit 2h			100	Ecrit 2h		
		b) Langue française					24	36	0	60	0	60	6											
LHLET421	S4	Langue médiévale 2	Medieval French 2	Obligatoire	A. Rochebouet		12	18		30		30	3		100						100	Ecrit 2h		
LHLET425	S4	Initiation à la langue des siècles anciens	Introduction to the 17th and 18th century French	Obligatoire	G. Holtz		12	18		30		30	3		50		50	Ecrit 3h			100	Ecrit 3h		

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2024/2025

2ème année
Intitulé de la mention : Lettres
Intitulé du parcours type (si existant) :



[illegible]